
Programme de Formation

Les prestations et allocations destinées aux adultes en situation de handicap - Blended-learning (100% à distance)

Cette formation apportera une compréhension globale des aides et allocations existantes et de leur articulation, ainsi que des éléments pratiques sur la mobilisation de ces différents dispositifs.

Organisation

Durée : 13 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Travailleurs sociaux ou personnels administratifs réalisant des demandes de prestations ou d'allocation pour des adultes en situation de handicap.



Objectifs pédagogiques

- Repérer et solliciter les prestations légales d'aide sociale et les prestations de sécurité sociale auxquelles ont droit les adultes en situation de handicap.
- Comprendre leur articulation afin d'informer et orienter au mieux les personnes.
- Identifier les évolutions suite à la réforme du contentieux en matière sociale en œuvre depuis le 1er janvier 2020.



Description

Les prestations versées par les organismes de Sécurité sociale

(Mise à jour réforme en vigueur au 1er janvier 2020)

- La pension d'invalidité et majoration pour aide constante d'une tierce personne
- Rente accident du travail ou maladie professionnelle et sa prestation complémentaire pour recours à tierce personne
- Allocation adultes handicapés (AAH) et MVA (disposition transitoire CR)
- Allocation solidarité aux personnes âgées (ASPA)
- Pour chaque prestation : conditions d'attribution et différentes catégories, régime juridique (possibilité de cumul avec d'autres prestations), contentieux

Les prestations légales et régime de l'aide sociale

(Mise à jour réforme en vigueur au 1er janvier 2020)

- La prestation de compensation du handicap (PCH) : définition et conditions générales d'ouverture de chacun des 5 volets de la prestation, régime de la prestation de compensation en établissement, montants, versement, contrôle d'effectivité, articulation avec les versements au titre de la sécurité sociale ou d'un régime d'indemnisation suite à un accident, contentieux
- ACTP et ACFP : Régime juridique et droit d'option en cas de renouvellements
- Le régime de l'aide sociale : principe et conditions de l'admission à l'aide sociale, règle de participation financière aux frais d'hébergement, les recours en récupération en matière d'aide

sociale, contentieux



Prérequis

Aucun



Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr



Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des jeux de rôles et des discussions.



Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel, les participants doivent être équipés d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et bénéficier d'un espace au calme pour suivre les classes virtuelles.

Vous êtes **autonome** dans la réalisation des modules e-learning, vous pouvez les suivre à votre rythme et aux moments qui vous conviennent **pendant votre temps de travail**.



Modalités d'évaluation et de suivi

Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances des objectifs de la formation.

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation ainsi que leur niveau de satisfaction. Un questionnaire leur sera envoyé à 1.5 mois afin de mesurer la mise en pratique de la formation et les acquis en situation de travail.